



AGENCE ROUTIERE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'offres International

MADAGASCAR

Nom de Pays : Madagascar

Nom du Projet : Projet d'Aménagement du Fly-Over « Anosizato » croisement RN1 et RN58A

Prêt : en date du 19 mai 2022

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FLY OVER ANOSIZATO AINSI QUE LE
DESENGORGEMENT DES ROUTES NATIONALES RN1 ET RN58A**

Référence : 03-AR/BADEA/PRMP/UGPM.2025

1. L'Agence Routière (AR ci-après dénommé l'Emprunteur), représentant le Ministère des Travaux Publics, et assurant le rôle de Maître d'Ouvrage Délégué a reçu un financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour financer le *Projet d'Aménagement du Fly-Over « Anosizato » croisement RN1 et RN58A*, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction du Fly-over Anosizato et ses ouvrages annexes (ponts - rampes - bretelles) ainsi que ses voies d'accès dans les routes nationales au croisement de la RN1 et de la RN58a a Anosizato. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI).
2. L'Agence Routière sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FLY OVER ANOSIZATO AINSI QUE LE DESENGORGEMENT DES ROUTES NATIONALES RN1 ET RN58A. Les critères d'évaluation et de qualification sont reportés en annexe du DAOI.
3. L'entreprise qui ne fait pas l'objet de sanction au niveau de la BADEA est autorisée à soumissionner dans cet Appel d'offres. Le groupement est autorisé et le nombre des membres d'un groupement ne dépassera pas : Trois (03)

4. La procédure sera conduite suivant les directives de passation des marchés de travaux de la BADEA, pour les emprunteurs sollicitant le financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique dans le cadre de l'Accord de Prêt.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International à l'adresse mentionnée ci-dessous :

AGENCE ROUTIERE

Rue Ranaivo Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101 Madagascar

Numéro de téléphone : +261 34 30 384 61/ 62

Adresse électronique : agenceroutiere@agenceroutiere.mg copie à ugpm@agenceroutiere.mg

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en français, pour tous les Soumissionnaires intéressés, peut être consulté gratuitement dans le site web de l'Agence Routière : **www.agenceroutiere.mg**

Toutefois, chaque candidat désirant soumissionner devra acheter le Dossier d'appel d'Offre, en formulant sur une demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics en moyennant le paiement d'un montant non remboursable d'un million Ariary (Ar 1 000 000), libellé au nom de **l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics à Anosy (ou au nom du Régisseur de la Recette de la Commission Régionale des Marchés)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire
- Soit par virement bancaire dont le RIB dudit compte est :

Titulaire de compte : Autorité de régulation des Marchés Publics

Etablissement bancaire : Recette Général d'Antananarivo

Domiciliation : BCM Antananarivo

Numéro de compte (RIB) : 00999 00140 2131010010186

Code IBAN : MG4600999 00140 21310100101 86 Code SWIFT : REPUMGMG

Code BIC : REPUMGMGXXX

Domiciliation : Immeuble du Trésor public Antananarivo, 1er étage, PB No494 Antananarivo

Motif : « Achat de Cahier de Charge relatif à la DAOI N°03-AR/BADEA/PRMP/UGPM.2025 pour compte de l'ARMP

7. Les offres devront être remises à l'adresse suivante :

AGENCE ROUTIERE

Rue Ranaivo Paul près Stade Municipal d'Alarobia

Étage/Numéro de bureau : 1ère étage, Porte 108

Antananarivo 101 MADAGASCAR

Au plus tard le **24 octobre 2025 à 10 heures (heure locale (MADAGASCAR))**.

L'ouverture des plis sera en séance publique le **24 octobre 2025 à 10 heures (heure locale (MADAGASCAR))** à l'adresse suivant :

AGENCE ROUTIERE

Rue Ranaivo Paul près Stade Municipal d'Alarobia Étage/Numéro de bureau : 1er étage, Salle de réunion Antananarivo 101 Madagascar

Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires (présence facultative mais recommandée), des représentants des différentes administrations concernées et la mission de contrôle.

8. **Les Soumissionnaires n'ont pas l'option de présenter une offre par voie électronique**

9. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offre* pour un montant de deux Milliards Ariary soit (2 000 000 000 MGA).

La garantie sera libellée en « Monnaie nationale » (ARIARY) ou son équivalent en monnaie librement convertible.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque au nom du Receveur Général d'Antananarivo à verser auprès du Trésor Public et l'ordre de recette doit être joint dans l'offre.

10. La participation du soumissionnaire à l'une des deux visites de lieu est obligatoire. Chaque visite sera organisée comme suit :

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
PK début du projet : PK Station JOVENA Anosizato (à côté du Pont Anosizato)	Chef de projet / Consultant	26 septembre 2025	09h00min
		10 octobre 2025	09h00min

Les frais de ces visites seront à la charge exclusive du soumissionnaire. Chaque soumissionnaire peut se faire représenter par un Représentant mandaté.

A l'issue de la visite, un certificat de présence sera remis aux soumissionnaires. Ce certificat doit être joint à la soumission.

11. La présence des soumissionnaires à la réunion d'information est obligatoire. Cette réunion est organisée comme suit. Une réunion d'information organisée par le Maître d'Ouvrage Délégué, se tiendra à l'adresse, date et heure ci-après :

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
Salle de réunion Agence Routière	Equipe de projet UGPM/Consultant	03 octobre 2025	10h 00 min

Les frais de participation à cette réunion seront à la charge exclusive du soumissionnaire. Chaque soumissionnaire peut se faire représenter par un Représentant mandaté.

A l'issue de la réunion, un certificat de présence sera remis aux soumissionnaires. Ce certificat doit être joint à la soumission.

Antananarivo le **08 septembre 2025**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
ROUTIERE



